

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 18 septembre 2007

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (8) Mme TENENBAUM, M. BARRON, Mme FLAMENT, M. GARRIGUES, Mme MAILLOT, M. PERRON, Mme REVEL, Mme WILLIAMS

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par Mme MAILLOT), Mme TOLLOT (représentée par M. BARRON),

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (1) Mme DESOCHE

Membre(s) absent(s) : (3) Mme LE GRAND, M. GOBILLOT, Mme ROLLIN

Date de convocation : 11 septembre 2007

Délibération n° : 50-2007

Objet : Centre Social Balzac - tarification

Le Centre Social Balzac met en place de nouvelles activités à compter de septembre 2007 :

↳ **Moments musicaux partagés** : activités associant les parents et les enfants âgés de 10 mois à 4 ans. Durée : 1 heure – nombre de participants maximum : 16 (8 adultes – 8 enfants).

Tarifs proposés :

* 5,10 € pour un parent et un enfant

* 1,70 € par enfant supplémentaire

↳ **Arts plastiques** : nombre de participants : 12 – 15 adultes

Tarif proposé : 8,50 € pour 2 heures 30

↳ **Atelier Danse Orient et Moyen Orient** : destiné plus particulièrement aux adolescents à partir de 14 ans (20 participants).

Tarif proposé : 4 € la séance d'une heure

Dans le cadre du dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), il est préconisé de promouvoir auprès des enfants des activités culturelles.

Pour les enfants inscrits dans ce dispositif, il est proposé un tarif danses orientales de 2 € au lieu de 4 €, et pour l'activité dessin (déjà en place), un tarif de 2 € au lieu de 5,10 €.

Le Conseil d'Administration :

- approuve ces tarifs qui s'appliqueront dès le dépôt de la délibération en Préfecture,
- autorise le Président ou son représentant légal à procéder à une réactualisation des tarifs dans la limite de 10 %.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL 1

DIS : 1

Receveur Municipal : 2

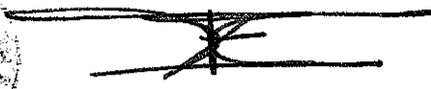
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

27 SEP. 2007



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,


Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 19 SEP. 2007